Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Forcé - Tome II

Forcé, c^ne^ d'*Argentré* (11 kil.), arrond. de Laval (7 kil. S.-E.).

Anciens noms

Hostel sis près le pont de Forcé, 1380 (Bib. de Laval, mss.). — *Ecclesia de Forceyo,* XVe s. (Pouillé). — *Ecclesia parrochialis des Forceyo,* 1547 (Ins. eccl., t. I, p. 9).

Géographie physique

Géologie. — « Une bande de calcaire carbonifère (calcaire de Laval), exploitée dans le bourg de Forcé, traverse la commune du N.-O. au S.-E. Ce calcaire supporte les schistes de Laval, visibles au N.-E. du bourg, et repose lui-même sur des grès à *Productus,* surmontant les schistes noirs du moulin de Souffrette, lesquels appartiennent également au Carbonifère. — Sur les hauteurs du Gros-Chêne et des Landes, sables et graviers pliocènes, avec des argiles blanches à la base, sans doute éocènes, et provenant de la décomposition des schistes et des calcaires sous-jacents. » D.-P. Œ.

Petit territoire limité au N., à l'O. et au S. par la Jouanne, dont le niveau est au-dessous de 50 m. La cote la plus élevée est à la limite E., sur la route nationale, 99 m. Une partie de l'agglomération au delà de la rivière est de la commune de Bonchamp. L'exhaussement des routes a enterré une bonne partie des maisons. Un grand logis à large porte ogivale et fenêtre grillée, a l'un des rampants sculpté d'un animal, renard (?), assez bien traité. — Le pont de Forcé, sur la Jouanne, est un très ancien passage pour la route de Laval à Sablé et Tours, nommée *chemin valais* en 1378, et pour celle de Château-Gontier à Mayenne encore connue sous le nom de *chemin de Mainne.* En 1646 on lit à l'entrée du bourg, sur le chemin de Tours à Laval, un escarpement de 150 toises de longueur, de 6 pieds de hauteur, de 15 pieds de largeur. Cette même partie, sujette aux inondations, fut remblayée en 1752 sur 50 toises de long, d'une couche de grosses pierres, de deux couches de cassis de 4 à 5 pouces de grosseur et d'une quatrième couche de cassis de 1 à 2 pouces. La réfection complète de la route, dite grand chemin royal, était achevée en 1770 et un pont de 36 pieds d'ouverture était construit. Cette route, aujourd'hui nationale, et des chemins de diverse importance relient le bourg à Bazougers (9 kil. E.) ; Parné (4 kil. S.-E.) ; Entrammes (4.500 m. S.) ; Laval (7 kil. N.-O.) ; Bonchamp (6 kil. N.) ; Louvigné (6 kil. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1839 par M. Declaye, 403 hect. — « La paroisse ne consiste qu'en terres labourables qui sont bonnes et quelques prés ; six métairies » (Miroménil, 1696). — « Le sol est aride, écrit le curé en 1777, et produit du froment, du seigle, de l'orge et du carabin ; les arbres fruitiers sont de bonne qualité ; le pommier est l'espèce qui domine ; il y a le taillis de Brétizon, d'environ 50 arpents, qui appartient au seigneur de la terre de Poligné. La paroisse a un tiers de lieue d'étendue de l'E. à l'O. et demi-lieue du N. au S. Le gibier, savoir la perdrix rouge et grise, le lièvre et le lapin, y est assez abondant et de bonne qualité. La rivière de Jouanne fournit de fort bon poisson, savoir du brochet, de la carpe, de la perche et de la brême. »

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 18, de 1609 à 1619 ; — 11, de 1700 à 1710. — 52 feux en 1696 ; — 266 hab. en 1726 ; — 180 hab. en 1763 ; — 59 feux en 1766 ; — de 240 à 250 communiants en 1770, par suite de l'établissement de la blanchisserie de la Masure ; — 338 hab. en 1803 ; — 444 h. en 1821 ; — 449 hab. en 1831 ; — 456 hab. en 1841 ; — 423 hab. en 1851 ; — 374 hab. en 1861 ; — 349 hab. en 1871 ; — 315 hab. en 1881 ; — 280 hab. en 1891 ; — 279 hab. en 1898, dont 194 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 11 villages, fermes, closeries ou écarts. Il y avait 24 fermes en 1843.

Bureau de poste de Laval. — *Perception* d'Argentré.

Assemblée

Assemblée, le deuxième dimanche de mai, fête de saint Placide.

Industries

Industries. — Le tissage des toiles, comme dans toutes les paroisses environnant Laval, occupait beaucoup d'ouvriers. — Une manufacture de faïence, établie dans le bourg avant 1760, fabriquait « toutes espèces de plats, assiettes, pots, avec un vernis blanc en dessus et brun en dessous ; d'aussi bonne et meilleure qualité que celle de Rouen, mais résistant mieux sur le feu. » Ses produits s'écoulaient à Laval, Mayenne et Vitré. « Il y a une espèce de faïencerie », écrit encore Davelu vers 1780. On en trouve de nombreux échantillons à la campagne. — Blanchisserie de la Masure (V. ce mot) établie en 1767. — Les fours à chaux, ouverts dans le bourg en 1853, par M. Arsène Ricosset, sont éteints depuis une dizaine d'années. En faisant sur la route nationale les derniers terrassements, il y a 40 ans, à la sortie du bourg, vers Meslay, on trouva une quantité assez considérable de minerai de fer qui fut conduite aux forges de Chailland.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé de Sablé, du doyenné de Sablé au delà de l'Ouette, de l'élection du ressort judiciaire et du grenier à sel de Laval ; — du district de Laval et du canton de Parné en 1790 ; — de la Mission de Laval en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, et de nouveau par ordonnance du 22 juin 1822, de l'archiprêtré de la Trinité et du doyenné d'Argentré.

L'*église,* dédiée à sainte Marie-Madeleine, a conservé sa nef ancienne, comme l'attestent à la côtière N. les claveaux restés en place d'une petite fenêtre romane. La litre a laissé des traces à ce même mur extérieurement. Mais toutes les ouvertures ont été refaites. Deux énormes contreforts d'angles ont été plaqués au pignon occidental vers le XVe s. ; un petit portail grec en tuffeau est daté par cette inscription : *D. O. M. sumptibus D. Jacquot,* 1840. Le chœur en rond-point et deux chapelles en forme de transept ont été construits au XVIIIe s. Intérieurement : voûtes et pilastres cannelés en plâtre ; maître autel surmonté d'un baldaquin supporté par quatre colonnes en marbre rouge ; deux petits autels symétriques, dont le retable comprend deux colonnes semblables aux précédentes, chapiteaux d'ordre dorique, architrave sculptée d'une frise assez soignée, un fronton bas. Le banc seigneurial au chiffre I(ean) L(e) C(lerc) avec couronne de comte et ornements Louis XVI, est resté en place. La chaire en fonte peinte et dorée est un assez beau travail. Le tableau qui s'y encadre entre deux palmiers, *Saint François Xavier prêchant les infidèles,* est peut-être la meilleure toile qui existe dans nos églises rurales, et c'est un malheur que la partie supérieure en ait été odieusement retouchée par Mlle Pillet. Une *Adoration des Mages* qui est dans la chapelle nord, n'est pas sans mérite.

On mentionne, en 1755, la chapelle Saint-Pierre ; en 1773, la chapelle Saint-Joseph et l'autel de la Vierge. Les

reliques de saint Placide, apportées de Rome, étaient solennellement honorées jusqu'à la Révolution. M. Le Meignan donna, en 1771, un ostensoir en argent. La première messe fut dotée d'une somme de 1.000 ℔ par Louis François, mort en 1750 ; la bénédiction du Saint-Sacrement et les prières du soir en Carême, autorisées par Mgr de Gonssans le 8 juin 1780. Les bancs, placés en 1771, se louèrent 100 ℔. Bénédictions de cloches : 1651 ; 7 septembre 1655 ; 27 août 1782, l'unique cloche pesait 370 ; 30 août 1819, la cloche avait été brisée le jour où les Trappistes passèrent pour se rendre de la Doyère au Port-Raingeard. — Grande et belle sacristie au chevet de l'église, construite en 1895. — Parmi les ornements, on signale : des devants d'autels sur cadres, des rideaux pour les trois autels, des couronnes et des bouquets en écailles, 1773. — A 200 m. du bourg, sur la ferme du Chêne, une croix abritée d'un petit toit sert de support à des sculptures vermoulues et profondément dégradées : un panneau représentant l'Adoration des mages ; une Vierge (?) supportée par trois personnages ; une tête à double face, d'autres débris. Le tout est certainement naïf, inexpérimenté, mais ne relève d'aucun art.

Cure, à la présentation de l'évêque. — Aux XVIe et XVIIe s. il y avait un vicaire et un prêtre sacristain.

Curés : Guillaume *Tanchot,* fermier du prieuré de Chemeré, 1428. — Pierre *Jarry* permute, 1547. — Jean de *Lorine,* chapelain de Jonchères en l'église d'Angers, 7 juin 1547. — Jean *Tavernier,* du diocèse de Paris, pourvu par décès du dernier titulaire, 5 octobre 1548. — Jean *Hayneuve* se démet au Bignon, 1560. — Jean *Monternault,* du Bignon, 28 avril 1560. — Jacques *Boutier* résigne au presbytère du Bignon, 1562. — Jacques *Langlais,* de Villiers-Charlemagne, 17 mai 1562, † 1567. — Félix *Salion,* bachelier en droit, 20 avril 1567, se démet au mois de juin suivant. — Jacques *Coustard,* de Ruillé-en-Anjou, 22 juin 1567, résigne, 1570. — Nicolas de *Laulne,* de Bonchamp, 30 octobre 1570, † 1571. — René *Loyseau,* 16 août 1571, est empêché de prendre possession par un nommé Jean Pichon qui prétendait avoir acheté la cure 100 écus de Nicolas de Laulne et disait que « s'il y avoit homme si hardy d'y venir en qualité de curé ou de vicaire il lui feroit bailler son cas » ; il résigne 1574. — Pierre *Chardon,* de Forcé, 5 janvier 1574, se démet 1615, † le 1er février 1616. — Guillaume *Aoustin,* de Louvigné, octobre 1615, prend possession le 9 mars 1616, malgré l'opposition du sacristain, André Bouge, qui s'était fait pourvoir de la cure et refuse d'ouvrir les portes de l'église. — Guillaume *Gaudin* résigne et meurt, 1649. — Adrien *Chevalier,* du diocèse de Paris, bachelier en théologie, 12 mai 1649, en compétition avec Guillaume Aoustin, résignataire du précédent, se démet, 1650. — Jean de *Gueffres,* du diocèse d'Évreux, 7 février 1650, commet le vicaire, Protais Poulain, pour desservir la cure et se démet l'année suivante. — Jean *Chambrun,* demeurant à Laval, 10 août 1651. — François de la *Boche* de Mermont, résigne 1666. — François *Le Hirbec,* 12 avril 1666. — Pierre *Bureau,* curé de la Trinité de Laval, permute, 1676. — Jacques *Tarot,* chapelain de la Crosnerie en Saint-Barthélemy, près Angers, 8 juillet 1676. Sa paroisse était desservie par Jacques Furet. — Nicolas *Voisot* résigne en cour de Rome, 1688. — Pierre *Martin,* sieur de la Croslière, demeurant à Laval, 13 juillet 1688, assure en 1699 le titre sacerdotal de son fils, Pierre M., sur Saubert en Meslay, † le 1er janvier 1728. — André *Corbin,* demeurant à Laval, maître ès-arts d'Angers, 2 juillet 1728, maintenu contre Julien Dily et Julien Aubin, † le 3 juillet 1740. — Michel *Girault,* sieur de la Motte, gradué, vicaire du Bignon, 12 août 1740, † le 3 août 1754. — Pierre *Goussard,* ou *Gougeard,* demeurant à Laval, 19 août 1754, † le 11 mai 1765. — François-Pierre *Boyvier,* né à Parigné-l'Évêque, vicaire du Breil, 13 mai 1765, permute 1784. Il fournit un mémoire sur sa paroisse au chanoine Le Paige, et laissa une liste de tous les noms contenus dans les registres paroissiaux, depuis 1609. « Bon prêtre, généreux, estimé dans son canton » (Note de l'évêché). — Le 24 juillet 1791, Boyvier fut nommé curé intrus de Forcé, mais il refusa. — Pierre *Goyet,* né au Mans, curé de Courcival, installé le 23 avril 1784, assista à l'assemblée du Mans de 1789 et prêta, le 13 février 1791, un serment catholique avec préambule. Déporté en Angleterre, il rentra dans sa paroisse vers 1800 et fut nommé, au Concordat, curé de la Chapelle-Anthenaise. Il n'y avait plus de vicaire résidant à Forcé, où un prêtre de Laval venait dire la première messe le dimanche. Les deux premiers intrus nommés le 24 juillet et le 7 août 1791, refusèrent. Le troisième, Julien-Étienne Sadorge, du diocèse de Chartres, élu le 8 janvier 1792, se fit installer par

une bande avinée, au chant du « *Ça ira…* » et malgré sa vie ostensiblement scandaleuse resta à Forcé jusqu'au 11 nivôse an II (31 décembre 1793), époque à laquelle il renonça à ses fonctions, « pour propager les lumières de la Raison. » La paroisse fut desservie par M. Danguy, 1800-1801, et par M. L.-P. Hutin, 1802. — Christophe *Aubry,* ancien cordelier, curé intrus de Montreuil-sur-Maine (Maine-et-Loire), 1803, † 1809. — Jean *Genest,* 1810-1816. — Simon *Bavard,* 1816, † 1824. — Jean *Pillet,* 1825-1856. — Louis *Armange,* 1856-1859. — Lucien *Liberge,* 1859-1886, † 1891. — Jules *Brouard,* 1886.

Le *presbytère* reconstruit, en 1736, par les habitants, servit de caserne pendant la Révolution. Il a été reconstruit, en 1861, sur les plans de M. Pont, de Laval.

Cimetière autour de l'église. Le 10 mars 1776, furent prohibées les sépultures en l'église, excepté celles des curés et des seigneurs de Poligné.

Écoles

Écoles. — Laïque pour les garçons, achetée et appropriée en 1877, pour 13.140 fr. — Tenue depuis 1836 par deux sœurs d'Évron pour les filles ; laïcisée en 1898 ; réouverte libre avec trois sœurs aux frais de M. le comte de Varesquiel le 28 novembre 1898, avec classe maternelle due à M. le curé.

Établissements charitables et hospitaliers

Jeanne Langlois, veuve de François Bidault de Jutigné, fonda en 1732 un lit à l'hôpital de Laval pour un pauvre de Forcé. Mlle Louise Jacquot a fondé un lit à l'hospice Saint-Louis, il y a une vingtaine d'années.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie relevait de Château-Gontier par la baronnie d'Entrammes pour le domaine et la justice foncière, et de Laval pour la haute, moyenne et basse justice. Elle était unie à la terre de Poligné au moins depuis le XVe s. Pierre Auvré en rend aveu à ce titre en 1413, à Entrammes. En 1660, le domaine comprenait les métairies de la Mauditière, des Mottes, de la Courtillerie, la Maugerais (ensemble 215 journaux et 62 hommées de prés), 60 journaux de bois et taillis et le moulin de Souffrette. Dans la vente de la terre de Poligné en 1780, la seigneurie de Forcé fut distraite et acquise à part avec les quatre fermes susdites pour 70.000 ℔, au nom de Jean-René-Pierre Le Clerc de la Jubertière et de Renée Le Gay, sa femme.

Notes historiques

Notes historiques. – Le domaine nommé *Floriacum* donné par saint Aldric à l'abbaye de Saint-Calais désigne peut-être Fleuré (c^ne^ de la Chapelle-Saint-Remy, Sarthe) mais non sûrement Forcé. Il faut lire également Fercé et non Forcé dans la liste des prieurés du Maine sur lesquels l'archevêque de Tours prenait des procurations (D. Piolin, *Hist. de l'Égl. du Mans,* t. IV, p. 578). D'anciens sarcophages ont été trouvés dans une sablonnière en septembre 1862. — Les paroissiens prennent des lettres de sauvegarde des Anglais en décembre 1433. — Les influences protestantes de Poligné désorganisèrent la paroisse à la fin du XVIe s. Il n'y a point de prêtre au mois de février 1562. Le nouveau titulaire déclare, en octobre 1571, qu'il n'y a aucune sûreté pour lui dans la paroisse et qu'il n'y peut ni dire la messe ni faire son service. Le cimetière des Réformés était à l'entrée du chemin d'Entrammes. La dame de Poligné l'agrandit en 1609. — Dysenterie depuis janvier 1779, trente décès en janvier 1780 ; le roi envoie des médecins et des remèdes. M. Le Clerc de la Jubertière distribue quarante à cinquante livres de viande par semaine.

Le cahier de 1789, rédigé sans doute par M. de la Jubertière, débute par ces lignes : « La religion étant l'unique base du bonheur et de la morale (les habitants supplient le roi), pour son intérêt propre et celui de ses peuples, de la maintenir dans toute sa pureté et de ne pas permettre qu'il y soit absolument rien innové ; tout changement dans la religion amenant infailliblement un changement de domination. » Ils offrent au roi « le sincère hommage de leurs fortunes, de leur vie et de leur amour », et regardent Necker « comme le seul homme en état de sauver la France ». — 10 mars 1793, manifestation des habitants, unis à ceux de Bonchamp, qui se portent sur Laval pour s'opposer à la conscription. — 29 mars 1793, désarmement des habitants par le curé intrus de Parné à la tête de ses gardes nationaux. — Le 28 février 1795 le général Duhesme écrit : « A Forcé, quelques patriotes, le reste n'est maintenu que par le cantonnement. » — 31 mai 1795, combat entre les chouans et les républicains commandés par le général Duhesme. — Pendant la disette de 1813, M. et Mme Le Clerc de la Jubertière donnaient cent vingt boisseaux de froment par mois aux pauvres. — 17 janvier 1871, un corps d'éclaireurs prussiens rencontre en avant de Forcé les avants-postes français retranchés et protégés par des mitrailleuses ; il se retire après avoir perdu un officier et six hommes. Le 24 janvier, le 2e régiment de hussards de Silésie passe à Forcé se dirigeant sur Sainte-Suzanne.

Maires

Maires : Jean-René-François *Le Clerc de la Jubertière,* 1791. — Louis *Pichon,* 1798, an XII, 1836. — *Bâtier* fils, 1840, 1868. — De la *Broise,* 1871, 1879. — *Dalibard,* 1880-1887. — *Defay,* 1887-1895. — *Dalibard,*1895-1896. — De *Varesquiel,* 1896-1900. — Camille *Bâtier,* 1900.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1691. — Arch. de la M., B. 1.341, 1.350, 1.358, 1.359, 1.368, 1.373, 1.377. — Arch. nat., G/7. 524 ; R/5. 286, f. 229 ; KK. 324. — Arch. de la S., H.673, f. 732. — Cab. L. Garnier. — Le Paige, *Dict. du Maine,* t. I, p. 342. — De la Beauluère, *Recherches mss.* t. VII, p. 205 ; t. XI, p. 213, 236. — Arch. d'Indre-et-L., C. 222. — *Indépendant,* avril 1853. — Etude de Meslay, 1755. — *Echo,* septembre 1862.